

La zoologie vue par Noé, le prévoyant...

Note de l'auteur

Qn ce qui concerne la valeur nutritionnelle des coquillages, il faut compter 3 points de sustentation pour 2 livres.

Attention toutefois, lorsqu'ils sont trouvés sur les plages, ces derniers peuvent s'avérer toxiques s'ils ne sont pas frais ; mais une odeur caractéristique prévient alors les consommateurs réussissant un jet d'Odorat-Goût / Survie en extérieur ajusté en positif par le dépassement de la date limite de consommation.

Pour les autres produits, la valeur nutritionnelle notifiée entre parenthèses, est un nombre de points de sustentation, correspondant à une utilisation optimale de la chair comestible, ceci expliquant les variations de nutrition à poids constant. Le poids est en effet celui de l'animal vivant et non préparé. Rappelons que le dépeçage s'effectue avec un jet de Dextérité / Survie en extérieur ajusté par le manque de matériel adapté.

Coquillages

Amande : mer et rivage, 50 g.

Bigorneau : rivage, 20 g.

Coque : mer et rivage, 70 g.

Coquille saint-Jean : mer, 150 g.

Huître : mer et rivage, 100 g.

Méraboire : désert, 700 g.

Moule : mer et rivage, 50 g.

Oursin : rivage, 200 g.

Palourde : mer et rivage, 20 g.

Pétoncle : mer et rivage, 60 g.

Praire : mer et rivage, 70 g.

Coquillage de couleur brune en forme d'amandelle.

C'est une sorte de très gros orneau, coquillage minuscule se confondant avec le sable.

Coquillage d'une solidité impressionnante de couleur bois rayé, rappelant la carène d'un navire.

Ainsi nommé car les voyageurs allant à St-Jean de Postèle le pendait à leur chapeau.

Coquillage à la carapace feuilletée ou rugueuse à l'extérieur et nacrée à l'intérieur.

Coquillage de nacre au corps entortillé doté d'ailes membraneuses, sa particularité est de contenir de l'eau de mer.

Coquillage à la chair orangée, de forme allongée et évoquant le sexe féminin.

Coffret d'épines cachant un mollusque violacé à la chair très appréciée.

Coquillage assez gros mais presque vide, sa coquille est frêle et légère.

Crustacés

Araignée : mer et rivage, 1 kg (2).

Elle ressemble aux araignées terrestre, mais sa peau est une véritable carapace que seul le casse-noix parvient à briser.

Crabe vert : mer et rivage, 500 g (1).

Crabe de couleur remarquable qui se prépare généralement en soupe ou en bouillabaisse.

Crevette : mer et rivage, 100 g (0,2).

Petit animal rose, doté de multiples pattes courtes, mais qui se déplace essentiellement à l'aide de sa queue.

Ecrevisse : lac, marais et rivage, 200 g (0,4). Il s'agit d'une sorte de crevette d'eau douce, plus grosse et dotée de pinces dont elle n'hésite pas à se servir.

Homard : mer et rivage, 1,5 kg (3).

Sorte de grosse langouste de couleur noire, sa chair est très fine et fait le régal des gourmets.

Langouste : mer et rivage, 1 kg (2).

Crustacé de bonne taille, sa carapace est rose et sa queue très musclée s'avère plus dangereuse que ses pinces.

Langoustine : mer et rivage, 300 g (0,5).

Une sorte de langouste modèle réduit.

Tourteau : mer et rivage, 2 kg (3).

C'est un gros crabe de couleur bordeaux orangé, il se niche dans les trous de rochers à marée basse.

Zomar : lac, marais et mer, 65 kg (130).

C'est une écrevisse géante de couleur noirâtre qui a su s'adapter aux eaux salées.

Mollusques

Encornet : mer et océan, 500 g (1).

Escargot : mer et océan, 50 g (0,1).

Pieuvre : mer et océan, 2 Kg (3).

Poulpe : mer et océan, 1 kg (2).

Seiche : mer et océan, 700 g (1).

Poissons d'eau douce

Ablette : courant et torrent, 20 g (0,1).

Anguille : fleuve et rivière, 3 kg (7).

Barbeau : fleuve, lac et rivière, 6 kg (16).

Brochet : fleuve, lac et rivière, 7 kg (20).

Carpe : fleuve et lac, 20 kg (40).

Esturgeon : fleuve et lac, 50 kg (90).

Fretin : rivière et torrent, 30 g (0,1).

Gardon : courant et rivière, 500 g (1).

Goujon : rivière et torrent, 300 g ($\frac{1}{2}$).

Lamproie : rivière et torrent, 800 g (2).

Loche : rivière et torrent, 600 g (1).

Lotte : lac, rivière et torrent, 500 g (1).

Muge : rivière, 2 kg (5).

Perche : rivière et torrent, 1 kg (3).

Poisson-chat : lac et rivière, 1 kg (2).

Poisson-chien : lac et rivière, 2 kg (5).

Sandre : fleuve et lac 7 kg (12).

Saumuche : rivière et torrent, 3 kg (7).

Tanche : fleuve, lac et rivière, 2 kg (4).

Truite : rivière et torrent, 3 kg (7).

Poissons d'eau de mer

Bar : mer et océan.

Boitasardine : mer et océan, 500 g (1).

Congre : mer et embouchure.

Dorade : mer et océan.

Flétan : mer et océan.

Girelle : mer, océan et embouchure.

Hareng : mer et océan.

Lamproie marine : embouchure et mer, 1 kg (3).

Lieu : mer et océan.

Morue : mer et océan.

Mollusque qui a su profiter d'une coquille pour se protéger, mais continuant à sortir pour manger ou se déplacer.

Animal constitué uniquement d'une tête et de tentacules pouvant mesurer 50 cm.

Petit poisson argenté qui se déplace en frétilant à la surface de l'eau et se déguste en friture.

Poisson à la chair rose et savoureuse, aux écailles argentées dont les reflets sont bleus.

Poisson de taille modeste se déplaçant en banc très serré dans les eaux profondes.

Mulet : mer et océan.

Murène : mer et embouchure.

Ombre : mer et embouchure.

Poisson-pané : mer et océan, 500 g (3).

Raie : embouchure et plage.

Rascasse : mer et océan.

Sole : embouchure et plage.

Thon : mer et océan.

Turbot : mer et océan.

Gibier à poil

Andurak : plaine et savane, 30 kg (70).

Bramart : forêt, 160 kg (390).

Castor : rivage, 10 kg (20).

Cerf : forêt, 150 kg (370).

Chamois : montagne, 35 kg (80).

Chèvre : collines et montagnes, 25 kg (55).

Chevreuil : forêt, 25 kg (60).

Clognotte : forêt, 2 kg (4).

Cornichon : forêt, 160 kg (400).

Daim : forêt, 60 kg (140).

Flottard : rivage, 15 kg (35).

Galipègue : forêt et montagne, 4 kg (8).

Grizzal : forêt et montagne, 300 kg (600).

Grognuche : rivage, 8 kg (18).

Hérisson : forêt et , plaine, 1 kg (2).

Klampin : forêt et plaine, 6 kg (15).

Lapin : forêt et plaine, 2 kg (5).

Lièvre : plaine, 4 kg (8).

Loup : forêt, 55 kg (100).

Loutre : rivage, 15 kg (32).

Marmotte : montagne, 6 kg (12).

Poisson orange dont la particularité tient dans la forme parallépipédique et l'absence d'arêtes, on le mange entièrement.

Petite antilope des plaines tempérées au pelage gris cendré, vivant en larges troupes.

Quadrupède herbivore à l'allure de grand cerf, au pelage brun roux, et au bout de pattes rouge.

Rongeur à la queue plate vivant sur les barrages qu'il construit lui-même au moyen de branchages.

Animal boisé de grande stature au pelage beige vivant en troupes de quelques individus.

Gros écureuil blanc ou gris rayé de fauve.

Enorme sanglier de couleur verdâtre, aux défenses réduites, mais pourvu de cornes acérées.

Sorte de gros castor à forme de saucisse, flottant sur les eaux semblable à une bûche qui dérive.

Rongeur de couleur brune à la vie sexuelle abondante, le galipègue est très fidèle.

Carnassier plantigrade au pelage épais et au museau allongé, c'est une sorte d'ours.

Gros raton-laveur à nez de tapir, elle doit son nom à ses perpétuels grognements d'insatisfaction.

Gros rongeur au pelage gris fauve, à l'arrière-train très développé tel un kangourou minuscule.

Petit herbivore au pelage blanc ou gris et aux oreilles allongés.

Canidé sauvage dont la force réside dans la formation de meutes organisées pouvant être très dangereuses.

Ours : forêt et montagne, 300 kg (600).	Animal d'apparence bonhommique au pelage brun, il se dresse sur ses pattes pour attaquer et se défendre.
Poilute : forêt et plaine, 3 kg (6).	Sorte de hérisson gris noir à longs poils souples angoras en guise de piquants.
Sanglier : forêt, 150 kg (350).	Cochon sauvage muni de petites défenses; les femelles sont très agressives lorsqu'elles protègent leurs marcassins.
Sourise : forêt et plaine, 500g (1).	Petit rongeur gris à tête d'écureuil et à queue de souris.

Gibier à plumes

Bécasse : plaine, 400g (1).	
Canard : rivage, 1.2 kg (4).	
Corbeau : plaine, 4 kg (8).	
Crampe : forêt et plaine, 10 kg (25).	Grosse dinde sauvage vivant en lisière de forêt ou en sous-bois peu épais.
Faisan : plaine, 1.5 kg (4).	
Grand coq de bruyère : montagne, 4 kg (12).	
Héron : rivage, 5 kg (14).	
Noisot : forêt, plaine et rivage, 3 kg (7).	Gros volatile voisin de la poule d'eau au plumage gris et noir, ne voletant que par bonds.
Oie sauvage : rivage, 5 kg (14).	
Outarde : plaine, 8 kg (20).	
Perdrix : plaine, 500 g (1).	
Pigeon : plaine, 500 g (1).	
Pintade : plaine, 700 g (2).	
Plumard : forêt et plaine, 3 kg (7).	Gros oiseau voisin du faisan, au plumage multicolore et rutilant comme celui d'un perroquet.
Poule d'eau : rivage, 300 g (1).	
Sarcelle : plaine, 300 g (1).	

Animaux divers

Aligat : désert, marais et plaine, 250 kg.	Sorte de petit dinosaure à la peau écailleuse de couleur gris bleu.
Arafle : caverne et ruine, 6 kg.	Araignée géante au corps extrêmement plat de couleur gris terne.
Atouïèt : plaine, 50 g (1).	Sorte d'insecte qui se déplace par bonds. Seule sa chair se consomme, le squelette étant toxique.
Baffreux : marais, 150 kg.	Petit hippopotame de couleur vert de gris.
Bandersnatch : caverne, 3 tonnes.	Gigantesque crapaud avec une tête de cheval, des ailes de chauve-souris et une peau écailleuse.
Brolute pointue (ou rieuse) : à l'écart des hommes, 45 kg (90).	Grand rat d'allure anthropomorphe, bipède et vertical.
Chamule : plaine, 180 kg (380).	Chameau sans bosse, de la taille d'un âne, à la fourrure épaisse rayée brun et noir et à tête féline.
Chiard : désolation et plaine, 40 kg (75).	Canidé charognard voisin du chacal et du coyote.
Chrasme : caverne, 30 kg.	Cafard géant à carapace de crabe et aux jointures poilues.
Dong : plaine et rivage; 80 kg.	Gros crapaud doté d'une peau écailleuse, de griffes et de crocs, dont le cri ressemble au son d'une cloche.

Drakkule : caverne, 15 kg.	Enorme chiroptère vampire qui n'hésite pas à s'attaquer aux humains.
Félorn : forêt et rivage, 3 kg.	Petit chat au pelage gris mauve doté d'ailes duveteuses, capable de parler sans réelle intelligence.
Furlong : forêt, 50 kg (90).	Carnassier au corps allongé pourvu de huit pattes et à la fourrure de vison..
Glou : glace et montagne, 115 kg.	Créature anthropomorphe recouverte de carapace minérale, la tête ornée d'une crête de pierre.
Goule : cimetière et nécropole, 70 kg.	Sorte de cadavre décharné au hurlement rauque qui glace le sang.
Grincette : caverne, 50 g.	Larve aux écailles translucides et au grincement insupportable.
Harpie : désolation, 60 kg.	Espèce de femme-vautour, c'est une créature thanataire mais néanmoins réelle.
Jigstang : désolation, 70 kg.	Faussement humain avec une peau cuireuse gris noir et sans un poil (appelé fausse goule).
Libelle : marais, 6 kg.	Libellule géante aux ailes résistantes et tranchantes comme des rasoirs.
Lycan : forêt, 55 kg (100).	Canidé proche du loup, au pelage gris fauve, à la queue touffue et pendante.
Mariol : forêt et plaine, 20 kg (40).	Canidé proche de l'épagneul avec un faux air d'écureuil.
Mka : désert, 200 g.	Scorpion aux écailles noires et brillantes, au venin foudroyant. Ses larves sont comestibles.
Nop : partout, 1 kg.	Animal poilu aux grands yeux et aux grands pieds qui ne sait et ne peut faire que NOP.
Oiseau Jajou : forêt, 1.5 kg.	Sorte de merle au plumage tricolore, il chante particulièrement bien.
Oiseau-oracle : partout, rare 2 kg (5).	Sorte de faisan au plumage multicolore doté de quatre pattes, il parle toute les langues.
Pantodar : plaine, savane, 85 kg.	Félin à fourrure rase de couleur jaune sable voisin de la panthère, doté d'une queue préhensile.
Quileurbist : colline, 100 kg.	Créature simiesque recouverte d'une carapace d'écailles hérissées de piquants.
Rananècre : désolation, 35 kg.	Rat géant au pelage gris moisi.
Ravion : rivage, 2 kg (8).	Sorte de flamand au plumage bleu et vert, son nid est construit au bord de l'eau en bois, et flotte très bien.
Sanguinox : forêt et montagne, 35 kg.	Gros chat sauvage au pelage entièrement noir.
Scologriffe : forêt et lieu humide, 2 kg.	Scolopendre géant au venin mortel.
Shawak : désert, 2 kg.	Petit lézard qui court sur 2 pattes. Il possède un odorat très aiguisé et repère ainsi les tempêtes de sable.
Sirène : lac, marais, mer, 70 kg (120).	Mammifère proche de l'otarie, mais doté d'une mâchoire de requin et de serres.
Tigre vert : forêt, plaine, 300 kg.	Grand félin carnassier.
Tournedent : désolation, 800 kg.	Créature bipède, recouverte de plaques cornées dont les mains sont des bouches.
Vipère jaune : partout, 1 kg (3).	Serpent le plus répandu.
Zombrel : désolation, marais, 60 kg.	Reptile volant apparenté au ptéranodon, aux ailes membraneuses et au bec doté de dents.
Zyglute : marais, plaine, 70 kg (150).	Sorte d'autruche à trois pattes.